

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal, lors d'une séance qui aura lieu le **11 octobre 2022, à 19 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé, statuera sur une demande d'autorisation d'exercer un usage conditionnel sur la propriété suivante :

- Propriété située au 1066, route 132 Ouest, Anse-à-Beaufils, correspondant au lot 5 616 462 du cadastre du Québec.

La demande d'autorisation d'usage conditionnel vise à permettre, dans une portion du bâtiment accessoire sis en cour arrière de la résidence, un **atelier d'ébéniste à l'étage, avec un logement additionnel intégré au rez-de-chaussée.**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Percé, ce 21 septembre 2022.

---

**Gemma Vibert,**  
Greffière